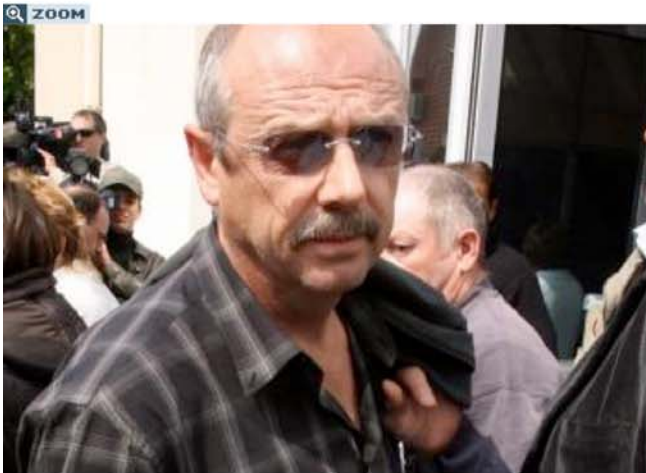


Publié le 15/11/2010 08:18 | Recueilli par Emmanuel Haillot

## Denis Parise (Molex) sur France 2 mardi : "Je dirai des vérités à la télé"



Denis Parise: «Si le ministre Estrosi avait réellement du pouvoir sur Molex, il l'aurait exercé avant et l'on aurait encore tous notre travail./Photo DDM, archives

des vérités à l'écran et aussi de poser des questions.

Invité mardi soir de l'émission «Face aux Français», sur France 2, Denis Parise soulèvera une nouvelle fois la question de ce qu'il nomme toujours «les patrons bandits».Rencontre.

Figure emblématique du combat des Molex, délégué du personnel élu conseiller régional, Denis Parise sera l'invité de Guillaume Durant, mardi soir, sur France2 dans l'émission « Face aux Français », intitulée ce jour « Fric, Krach et gueule de bois : le roman de la crise ». Il participera en deuxième partie d'émission à un débat avec Daniel Cohen et Eric Orsenna.

Comment se déroule cette émission ?

C'est un débat qui se déroule après un reportage. Nous enregistrons à 17 heures, comme un direct, et la diffusion se fait à 22h30. Je pourrai donc dire

Justement, quel message souhaitez-vous faire passer ? Quelles questions allez-vous soulever ?

La grande question aujourd'hui est : trouve-t-on normal que des entreprises qui dégagent de gros bénéfices continuent en toute impunité à mettre les gens à la porte ? Est-il normal que cela se fasse avec l'accord de tout le monde, y compris du gouvernement ? Et il n'y a pas que Molex, mais aussi Continental, Freescale etc..

Dans le cas Molex ça va plus loin, puisque le groupe ne paie plus le plan social pour punir des salariés engagés dans une procédure prud'homale ? Où en est-on à ce jour ?

Je profite de mon déplacement à Paris pour rencontrer le liquidateur judiciaire. On a enfin reçu samedi nos salaires de septembre et octobre. Le reste est en négociation entre Molex, l'État et notre avocat. Mais il y aura forcément des contreparties.

Vous sous-entendez que Molex finira par payer les 4 à 5 millions dûs, avec un mais... ?

Tout à fait. Le PSE sera sans doute financé in fine, mais Molex refusera de payer les sommes réclamées aux prud'hommes. Inconcevable mais possible.

Vous ne croyez donc pas que le ministre Estrosi, qui avait fait de nombreuses annonces dans ce sens, puisse faire pression ?

Le Ministre fait des annonces aujourd'hui. S'il avait réellement dû pouvoir sur Molex, il l'aurait exercé avant et on aurait encore tous notre travail. Comme l'État aurait aussi refusé les licenciements des 19 salariés protégés ! Le groupe Molex fera de toute façon ce qu'il veut..

Pour couronner le tout, vous êtes convoqués à la PJ avec Denis Pavan, pour avoir retenu l'ancien dirigeant de la société. Que craignez-vous ?

Rien. Il est normal qu'ils nous entendent pour savoir s'il y faut donner une suite à la plainte. Je reste confiant car ce n'est pas Parise seul qui a retenu Marcus Kerriou, mais 300 salariés en colère d'avoir découvert que les produits étaient fabriqués en chine et aux USA pendant la grève.

Combien de salariés ont retrouvé un emploi aujourd'hui ?

Une centaine. Les autres, 188, sont au Pôle Emploi et demandent des comptes à Molex aux Prud'hommes, ce qui est normal car la raison économique invoquée n'est pas justifiée. En plus de cela, Molex a coupé les vivres pour les formations. Ces gens sont confrontés à de vraies difficultés.

Et vous, que retirez-vous personnellement de cette triste histoire ?

Que des patrons de sociétés qui font d'énormes bénéfices sont plus que des voyous, ce sont des bandits. Pour preuve, deux de nos anciens dirigeants ont été condamnés à 6 mois de prison avec sursis pour avoir enfreint nos lois...

## **Molex: la mort inéluctable...**

Molex annonce la fermeture de son usine de Villemur en octobre 2008. S'en suivent des grèves, une journée ville morte, des levées de boucliers des élus et une retenue du patron de l'usine. Tout cela en vain. Fin 2009, Molex s'en va de Villemur-sur-Tarn, laissant sur le carreau 288 salariés dont une centaine a retrouvé un emploi à ce jour. Les salariés ont touché en moyenne 60 000 euros chacun mais début octobre, pour les punir de leur action prud'hommale, Molex met un terme au plan social laissant une ardoise d'environ 4 millions d'euros. Cela, en même temps que le groupe annonce une hausse « record » de ses bénéfices... Molex devient, tristement, une icône en France.

E.H